



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 28 MARS 2024**

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 39

En exercice : 39

Ayant pris part à la délibération : 28

Mis en ligne le : 02/04/2024

L'an deux-mille vingt-quatre et le vingt-huit du mois de mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de VITROLLES a été assemblé au lieu habituel de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121.10 à L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de M. GACHON Loïc, Maire.

Étaient présents à cette assemblée tous les conseillers municipaux à l'exception de :

Présents : M. GACHON - M. MONDOLONI - M. AMAR - Mme MORBELLI - Mme CUILIERE - M. GARDIOL - Mme ATTAF - M. PORTE - Mme NERSESSIAN - M. MICHEL - Mme DESCLOUX - M. PIQUET - M. RENAUDIN - Mme HAMOU-THERREY - Mme MICHEL - Mme RAFIA - Mme ROSADONI - Mme BERTHOLLAZ - Mme ROVARINO - M. MATHON - M. JESNE - M. SAURA - M. MENGEAUD - Mme CARUSO - M. SAHRAOUI - M. FERAL - M. BOCCIA - M. SANCHEZ - Mme PIOMBINO - M. GACHET - M. WAHARTE

Pouvoirs :

Mme CZURKA à M. MONDOLONI
M. MERSALI à M. SAHRAOUI
M. OULIE à Mme BERTHOLLAZ
M. DE SOUZA à M. GARDIOL
Mme CHAUVIN à Mme NERSESSIAN
Mme SAHUN à M. BOCCIA

Absents :

M. BORELLI - M. ALLIOTTE

Secrétaire de séance : M. Malick SAHRAOUI

ATTRIBUTION DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2024 A LA CAISSE DES ECOLES

N° Acte : 7.5

Délibération n°24-47

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu le Budget Primitif 2024
Vu la délibération n°23-180 du 14 décembre 2023 relative à l'avance sur subvention 2024

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Considérant la politique volontariste de la Ville de Vitrolles en matière de réussite éducative, il est proposé au conseil municipal d'attribuer à la Caisse des Ecoles de la ville de Vitrolles une subvention de fonctionnement d'un montant de 175 000 € sur l'exercice 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de son Président et après avoir délibéré, vote par 28 voix Pour

N'ayant pas pris part au vote : 9 (GACHON Loïc / CARUSO Julie / HAMOU-THERREY Bernadette / DESCLOUX Odette / BERTHOLLAZ Annie représentant : OULIE Gérard / CUIILLIERE Nadine / MONDOLONI Jean-Claude représentant : CZURKA Maryline)

APPROUVE l'attribution de la subvention de fonctionnement 2024 d'un montant de 175 000 € à la Caisse des écoles.

DIT que les crédits sont inscrits au Budget Primitif 2024, en section de fonctionnement.

DIT que les éventuelles avances de subvention versées seront déduites pour le versement du solde.

POUR EXTRAIT CONFORME
VITROLLES, le 02/04/2024

Le Secrétaire de Séance

P. le Maire et par délégation
La Directrice des Affaires Juridiques et
Institutionnelles

M. SAHRAOUI



C. LANZARONE